

ÉDITO

Un projet majeur qui va changer l'image du territoire

Parce qu'il s'agit d'un axe central où se côtoient différents types d'usagers (actifs, riverains, commerçants, touristes...), nous avons réfléchi à un projet aux objectifs clairs et variés :

- **requalifier les espaces publics** en proposant une entrée de centre-ville plus végétalisée, épurée et agréable.
- **encourager les modes de transports doux** en créant un couloir de bus et une piste cyclable.
- **améliorer le cadre de vie** en améliorant les espaces de pause et les cheminements piétons.

• **renforcer l'attractivité commerciale et touristique**, notamment en embellissant les zones de terrasses des bars et restaurants. Nous avons surtout tenu à ce que ce projet se construise en associant les différents usagers. Une **réunion publique** a été menée pour la présentation des esquisses en février 2023. Des rencontres avec les cafetiers, les commerçants et les riverains ont été organisées.

J'ai bien conscience qu'il s'agit d'un chantier d'envergure qui aura des conséquences sur vos déplacements ou vos habitudes, mais sachez que tout sera fait pour limiter les impacts et pour vous informer le plus possible. En plus des communications ciblées, d'une **application** et d'une **page Facebook dédiée**, voici la première « Info travaux », un support qui sera actualisé et diffusé tout au long du chantier.



Thierry Kovacs

Maire de Vienne
Président de Vienne Condrieu Agglomération
Vice-Président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes



REQUALIFICATION DU COURS BRILLIER : LE CHANTIER EST LANCÉ

Les travaux de requalification du cours Brillier, pilotés par Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne, ont commencé fin juin. D'une durée prévisionnelle de 18 mois, ils consistent à sécuriser et valoriser ce cours très fréquenté par les habitants, les usagers et les touristes.

Le cours Brillier se présente comme l'une des principales entrées de ville, en articulation entre l'axe du Rhône, la gare et les quartiers sud et le centre historique



© Actua Drone - Thierry Eyraud

3 QUESTIONS À :

Richard Bonnefoux,
Vice-Président de Vienne Condrieu
Agglomération, en charge de la voirie,
Maire d'Ampuis



■ Pourquoi lancer ce projet de requalification ?

Le cours Marc Antoine Brillier est l'une des principales portes d'entrée de la ville de Vienne. C'est un axe emprunté par de nombreux habitants de l'Agglo pour leurs déplacements. Requalifier le cours Brillier était une nécessité car celui-ci ne répondait plus aux normes en vigueur d'accessibilité, de mobilité et de développement durable. Ce projet est à l'étude depuis de nombreuses années et il était temps que nous puissions le réaliser.

■ Qui pourra profiter de cet embellissement ?

Cette requalification profitera aux riverains évidemment, mais aussi à la totalité des habitants de Vienne et du territoire qui empruntent au quotidien ce cours. Car cette requalification permettra une cohabitation sécurisée et fluidifiée des différents modes de déplacements : vélo, transports en commun, marche, automobile... Le projet prévoit aussi d'améliorer le cadre de vie des usagers et des commerçants du cours, notamment avec le nivellement des terrasses. Tous pourront profiter d'un cours Brillier agréable, attractif et apaisé, avec un espace public repensé et végétalisé, et un alignement d'arbres renforcé, pour une ville durable et résiliente.

■ Comment va se dérouler le chantier ?

C'est un chantier qui va se dérouler en 4 grandes phases réparties sur 4 secteurs géographiques et en 4 grands ensembles de travaux : les fouilles archéologiques, les réseaux, la voirie et les finitions. Prévu sur une durée de 18 mois, le chantier sera rythmé par les travaux de fouilles archéologiques.



UN PROJET EN 4 SECTEURS

Afin de mener à bien ce chantier ambitieux, le cours Brillier a été pensé en 4 secteurs afin d'organiser les travaux en réduisant leur impact au strict nécessaire.

Ces 4 secteurs accueilleront des travaux répartis en 4 grands ensembles :
les fouilles archéologiques, les réseaux, la voirie et les finitions.

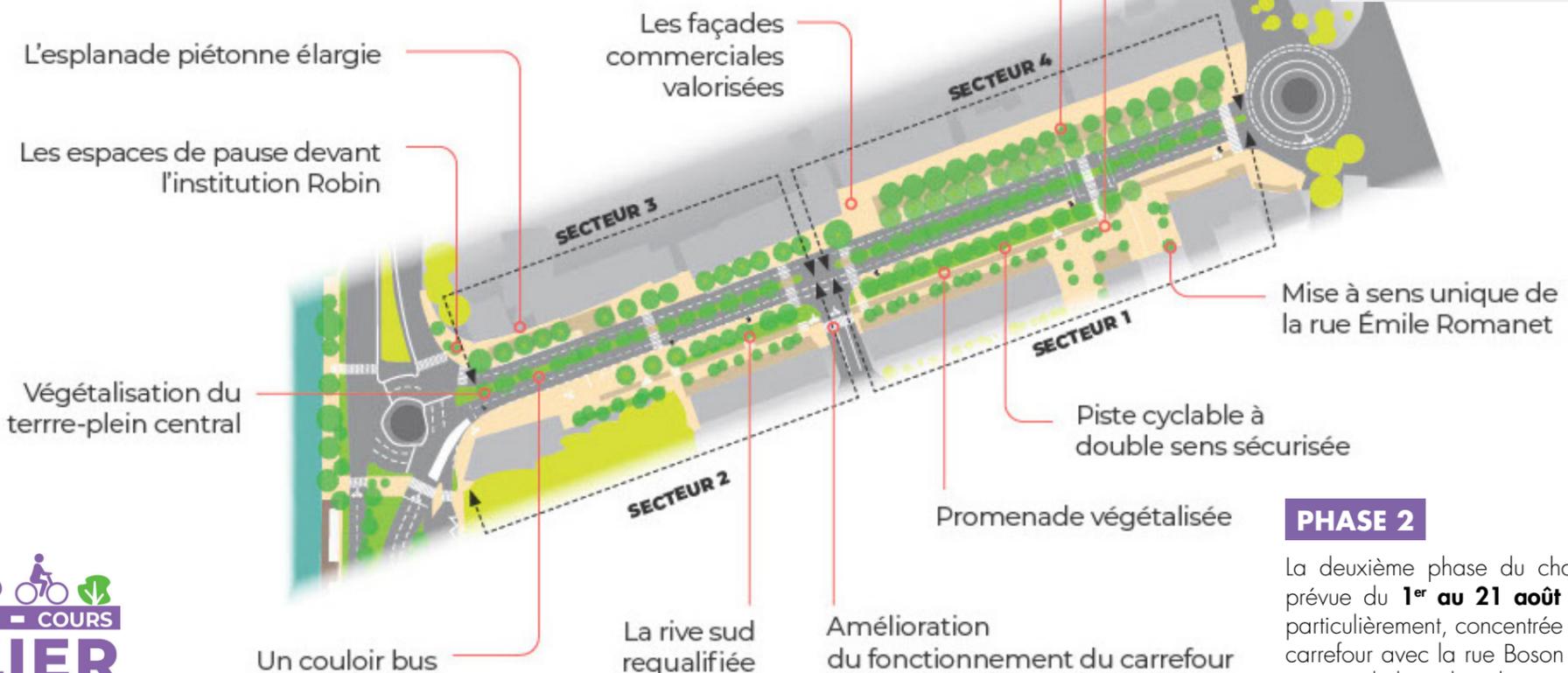
Grâce à ce découpage, les travaux pourront se dérouler en maintenant les usages sur le cours, à savoir :

- ✓ La circulation sera maintenue pendant toutes les phases du chantier.
- ✓ La vogue sera maintenue chaque année.
- ✓ Les terrasses des restaurants et des cafés seront maintenues en période estivale.
- ✓ La circulation des piétons, notamment l'accès aux commerces, sera maintenue pendant toute la durée du chantier.

Le stationnement sera supprimé sur l'ensemble du cours. Pour rappel, 170 places ont été créées sur le parking Petite Vitesse, à 300 mètres du cours, pour compenser ces 70 suppressions (plus d'informations page 4).

Les élus ont souhaité profiter de ce chantier pour **renouveler et mettre en conformité la totalité des réseaux d'eau potable et d'assainissement** se trouvant sur le périmètre.

Comme tout chantier à Vienne, les fouilles archéologiques rythmeront l'avancée des travaux.



PHASE 1 ▶ du 1^{er} au 31 juillet

DÉMARRAGE DES FOUILLES : SECTEUR 1 + SECTEUR 4

(partie haute du cours Brillier jusqu'au droit de la Poste)

Modification des sens de circulation ou accès

> Rue Florentin Laurent : sens de circulation inversé

À partir de la 1^{ère} semaine de juillet entre la rue du 11 novembre et le cours de Verdun, cet axe permettra de rejoindre le cours de Verdun, direction centre-ville.



Dans les phases les plus impactantes, **la chaussée pourra être réduite à une voie dans chaque sens.** Au cours des premiers jours des travaux, dans le sens pavillon du tourisme/Gare SNCF, la voie sera rétrécie pour permettre de démolir la bordure se trouvant devant la poste.

> Rue Boson, entre le boulevard de la République et le cours Brillier : sens de circulation inversé

Prévu au cours de la deuxième quinzaine de juillet. Ceci facilitera la sortie du cours Brillier et permettra la suppression d'un feu tricolore pouvant engorger la circulation. L'accès à la rue Boson via le cours Brillier sera interdite les jours de marché pour des raisons de sécurité. Les riverains pourront toujours sortir de chez eux en empruntant la rue Boson direction boulevard de la République/ rue Saint-Georges.

> **Entre la place Saint-Pierre et la place Saint-Maurice : une circulation à double sens** via la rue Auguste Donna sera mise en place au cours de la deuxième quinzaine de juillet pour faciliter l'accès au quai Jean Jaurès des véhicules souhaitant se diriger vers le sud.

La Poste reste accessible avec des possibilités de stationnement dans les parkings à proximité (parking de la Gare et parking Petite Vitesse) et le maintien des places violettes courte durée, rue Emile Romanet.

Le réseau L'Va va continuer à fonctionner mais sera impacté par les conditions de circulation liées au chantier. Des retards sont donc possibles sur l'ensemble des lignes (lignes régulières, lignes scolaires et Navette L'Va).

▶ Pour consulter les horaires de bus en temps réel, il suffit de télécharger l'application L'va ou de s'inscrire aux alertes infos trafic sur : www.lva-mobilite.fr

La circulation piétonne a bien été prise en compte, certains passages piétons seront indiqués en jaune. Pour assurer la sécurité des piétons, les cheminements seront balisés par des barrières de ville aux endroits contraints. L'accès à la totalité des commerces est maintenu.

PHASE 2

La deuxième phase du chantier, prévue du **1^{er} au 21 août** sera, particulièrement, concentrée sur le carrefour avec la rue Boson (sous réserve du bon déroulement de la phase 1).



UN PROJET MENÉ EN CONCERTATION

La requalification complète du cours Brillier est un projet majeur qui va changer l'image du territoire. C'est pourquoi l'Agglo et la Ville de Vienne ont tenu à ce qu'il se construise en associant la population. Une concertation s'est déroulée du 7 février au 7 mars 2023, avec l'organisation d'une réunion publique d'information afin de présenter à la population ce projet et de recueillir les différents avis et remarques. La plateforme participative de l'Agglo et la mise à disposition de registres ont également permis de recueillir les contributions des habitants.

En mai dernier, avant le lancement des travaux, a eu lieu une nouvelle réunion afin de présenter aux cafetiers et restaurateurs du cours le planning et l'organisation des travaux.

COÛT PRÉVISIONNEL ET FINANCEMENT

Le coût du chantier s'élève à 7 538 669 € HT.

Vienne Condrieu Agglomération et la Ville de Vienne, principaux maîtres d'ouvrage de ce chantier, bénéficient du soutien financier de :

- **Département de l'Isère** à hauteur de 32 000 €
- **Fonds européen de développement régional (FEDER)** à hauteur de 1 842 800 €
- **État** dans le cadre de :
 - l'appel à projets "Mobilités actives" à hauteur de 650 000 €
 - dispositif "Action de Ville" à hauteur de 600 000 €

Le département de l'Isère est aussi maître d'ouvrage de ce chantier pour l'enrobe final.

BON À SAVOIR !

DES POSSIBILITÉS DE STATIONNEMENT

Parking Petite Vitesse ▶ 30 premières minutes gratuites !

Situé montée de la petite vitesse, le parking Petite Vitesse, mis en service en avril 2024, compte 170 nouvelles places de stationnement qui permettent non seulement de compenser les 70 places de stationnement qui vont être supprimées dans le cadre de la requalification du cours Brillier, mais aussi d'accroître l'offre de 100 places. À moyen terme, une extension en hauteur est envisagée afin de doubler sa capacité d'accueil.

Ce parking fonctionne par abonnement mais aussi par prise de tickets pour les usagers de passage (clients des commerces, touristes, promeneurs...). Les 30 premières minutes sont gratuites.

Parking Gare Effia ▶ 15 premières minutes gratuites !

Le parking privé Effia, situé à proximité immédiate de la gare, offre 800 places de stationnement et propose les 15 premières minutes gratuites.

▶ Toutes les informations sur le stationnement sur vienne.fr, rubrique « vos démarches »

OÙ S'INFORMER ?

Pour vous informer sur les avancées du projet, vous écouter, répondre aux questions, vous pouvez suivre à tout moment le chantier sur :

La page Facebook "Requalification du cours Brillier"



Information mise à jour par Vienne Condrieu Agglomération

L'application mobile "Hello travaux"



Information mise à jour par l'entreprise Colas

Retrouvez prochainement un nouveau numéro de l'Info des travaux !